

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL

21 novembre 2016 à 20h30 en Mairie

Le 21 novembre 2016 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** TOUS LES MEMBRES SAUF

**Absent représentés:** Michel DAUTEUIL par Etienne DHUICQ, Yvonne THIMOND par Brigitte LAGRUE, Nathalie PIETREMENT par Catherine RUIZ.

**Absents non excusés:** Morgane DOR, Jacky PINGRET, Hélène D'ARAQUY

Marc GEORGET, Trésorier, présent

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

### Lecture du registre des délibérations du 13 octobre 2016 par le secrétaire de séance

*Adopté à l'unanimité*

### COMMUNICATIONS

*22/11/2016 - 20h30 à Morsains - Réunion de présentation du RAM - Installation du RAM au Centre la Rochefoucauld*

*23/11/2016 - 9h Réception travaux climatisation*

*23/11/2016 - 18h Cérémonie remise prix fleurissement*

*25 et 26/11/2016 - Collecte nationale banque alimentaire*

*26/11/2016 - Sainte Cécile*

*30/11/2016 - 14h au Palais des fêtes d'Epernay - Remise prix concours départemental Villes et Villages fleuris*

*01/12/2016 - Après-midi - Visite de Philippe RICHERT*

*01/12/2016 - Début du calendrier de l'avent*

*03/12/2016 - Téléthon*

*03/12/2016 - Sainte Barbe*

*05/12/2016 - 18h30 Cérémonie AFN*

*06/12/2016 - 18h30 Commission des finances*

*06 et 08/12/2016 - Noël des écoles*

*09/12/2016 - Marché de l'Avent*

*10/12/2016 - 11h AG Cochonnet Montmirailais*

*10/12/2016 - 20h30 à l'église - Concert Noël des chorales*

*12/12/2016 - 20h30 Conseil Municipal*

*13/12/2016 - Noël Crèche 18h30*

*14/12/2016 - Noël Ville 18h30*

*17/12/2016 - 20h30 à l'église - Concert de Noël des XIII de Fromentières*

*Fédération de chasse, enquête épidémiologique - tirs de nuit*

*Point sur la vidéoprotection*

*Point sur la déconstruction de l'ancien hôpital*

*Point sur le numérique*

*Projet toilettes publiques*

## DELIBERATIONS

### **2016-9620 Renouvellement des contrats d'assurance**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le renouvellement des contrats d'assurance qui arrivent à échéance au 31 décembre 2016. Suite à la CAO du 20 octobre 2016, les différents lots de la consultation ont été répartis de la manière suivante:

**Lot 1** Assurance Responsabilité civile - 3 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à CMMA pour 1304,13 € sans franchise.

**Lot 2** Assurance protection fonctionnelle - 1 société a déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la SMACL pour 179,85 € sans franchise.

**Lot 3** - Assurance protection juridique - 4 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la SMACL pour 793,13 €.

**Lot 4** - Assurance automobile - 3 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la SMACL pour 7298,36 €

**Lot 5** - Assurance dommages aux biens -3 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la CMMA pour 8355,76 €

**Lot 6** - Assurance risques statutaires - 4 sociétés ont déposé une offre - la CAO a décidé d'attribuer le lot à la CNP.

Agents CNRACL Tous risques maladie ordinaire avec franchise de 15 jours au taux de 5,49 % soit 42 674,59 €.

Agents IRCANTEC Tous risques maladie ordinaire avec franchise de 15 jours au taux de 1,85 % soit 2156,86 €.

La durée des contrats est de 4 ans.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats d'assurance.

*Adopté à l'unanimité*

### **2016 - 9621 Règlement d'utilisation du minibus municipal**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de mise en place du règlement d'utilisation du minibus municipal. L'objectif est de préciser les conditions dans lesquelles le minibus sera mis à disposition des associations.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide d'adopter le règlement d'utilisation du minibus municipal.

*Adopté à l'unanimité*

### **2016 - 9622 Déconstruction et aménagement du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin - mission de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de déconstruction et d'aménagement du 14-16 rue d Docteur Philippe Amelin. Il est proposé de désigner un maitre d'œuvre notamment pour sécuriser les travaux et proposer un aménagement une fois la déconstruction réalisée.

L'objectif est d'aménager l'espace libre en créant un accès aux remparts.

2 entreprises ont été consultées.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise CEREG pour 6500 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

## **2016 - 9623 Convention pour l'installation de caméras sur la façade du 11 place Rémy Petit**

Monsieur QUILLERE expose au Conseil municipal, la convention à passer avec le propriétaire du 11 Place Rémy Petit pour l'installation de caméras sur la façade du bâtiment.

Cette convention prévoit les conditions de mise en place du dispositif, la durée, la responsabilité et l'indemnité versée par la Mairie.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer la convention prévue pour une durée de 10 ans ainsi que le versement d'une indemnité de 1250 € à Monsieur Thierry PANIS.

*Adopté à la majorité (1 abstention Céline PECHART)*

## **2016 - 9624 MAPA 01/2016/TR Mise en place de la vidéoprotection - avenant au marché**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la nécessité de réaliser un avenant au marché relatif à la mise en place de la vidéoprotection, attribué le 6 septembre dernier à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE.

Il s'agit ici de modifier les conditions d'alimentation électrique de certaines caméras (passage de batterie à alimentation directe) ainsi que l'ajout de 2 nouvelles caméras dans le cadre de l'extension de la zone industrielle ainsi que l'acquisition d'une caméra nomade.

Pour le lot 1 vidéo - le montant de l'avenant est de 17 751,25 €.

Pour le lot 2 vidéo - le montant de l'avenant est de 4 000 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants au MAPA 01/2016/TR portant le montant à:

- 162 734,55 € HT pour le lot 1 soit 12,24% d'augmentation

- 37 1172,20 € HT pour le lot 2 soit 12,06% d'augmentation

*Adopté à la majorité (1 abstention Céline PECHART)*

## **2016 - 9625 Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées section YC n°110 (Montcoupot)**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section YC n°110 située rue de Châteauneuf à Montcoupot. L'objectif étant à moyen terme d'aménager un carrefour sécurisé. Il est proposé d'acquérir 425 m<sup>2</sup> de terrain à 5€ du m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, autorise l'acquisition de 425 m<sup>2</sup> du terrain des consorts Mariette pour un prix total de 2 125 €. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

*Adopté à l'unanimité*

## **2016 - 9626 Décision modificative budgétaire**

Madame VERON expose au Conseil municipal la décision modificative budgétaire devant être réalisée.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide de porter les sommes suivantes au budget 2016:

Section d'investissement

Dépenses - Chapitre 041, article 2111: 2 250 €

Recettes - Chapitre 041, article 1328: 2 250 €

*Adopté à l'unanimité*

*L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 21h45*

Etienne DHUICQ  
Maire de Montmirail



